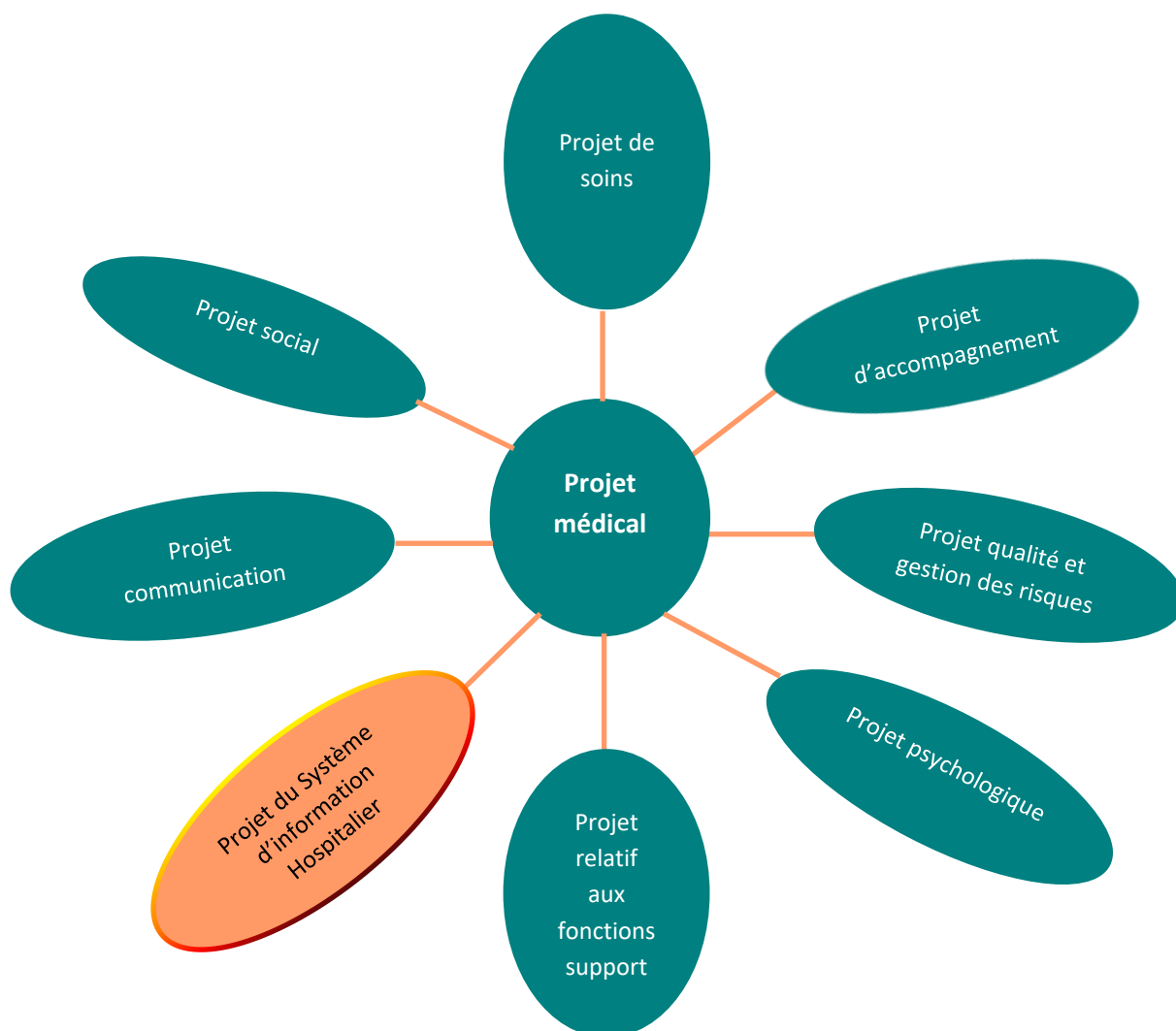




Projet d'établissement 2018 - 2022
Centre Hospitalier de La Rochefoucauld

LIVRET

PROJET DU SYSTEME D'INFORMATION HOSPITALIER



INTRODUCTION

Le projet d'établissement a pour ambition de définir la politique générale de l'établissement sur une période de cinq ans. Le secteur hospitalier et médico-social étant en constante évolution, le Centre Hospitalier de La Rochefoucauld doit pouvoir s'adapter au mieux pour répondre aux besoins de la population et des personnes accueillies.

Le projet d'établissement fixe les objectifs généraux de l'établissement notamment sur la base du projet médical. Il définit les orientations stratégiques du Centre Hospitalier dans le domaine médical et des soins infirmiers et médico-techniques, de la recherche biomédicale, de la politique sociale, des plans de formation, de la gestion et du système d'information.

Le projet d'établissement 2018-2022 a été élaboré en concertation avec le personnel du Centre Hospitalier autour de neuf volets, au regard de ses activités :

- Le projet médical qui doit s'inscrire en cohérence avec celui du GHTC, piloté par la Présidente de la CME.
- Le projet de soins lui aussi en lien avec le PSP du GHTC, piloté par la coordinatrice générale des soins.
- Le projet d'accompagnement des patients – résidents piloté par la cadre supérieure de santé en charge du secteur médico-social.
- Le projet psychologique, piloté par une psychologue du secteur médico-social.
- Le projet social, piloté par la Directrice Déléguée.
- Le projet qualité et gestion des risques piloté par l'ingénieur chargée de la qualité et de la gestion des risques.
- Le projet communication, piloté par la Directrice chargée de la communication en sa représentante et l'ingénieur qualité chargée de la qualité et de la gestion des risques.
- Le projet relatif aux fonctions supports piloté par le Directeur chargé des affaires logistiques, des achats et du développement durable et le Directeur des travaux gestion des risques en association avec la Directrice Déléguée.
- Le projet du système d'information hospitalier piloté par la Directrice chargée du système d'information du GHTC, gestion du dossier patient et communication qui s'inscrit dans le SDSIH.

L'ensemble de ces projets a été élaboré dans le respect des valeurs définies ci-après.

1) VALEURS PARTAGEES DU CENTRE HOSPITALIER

Le Centre Hospitalier a voulu au préalable définir les valeurs communes dans lesquelles s'inscrit la construction de son projet d'établissement. Dans ce cadre, les valeurs déjà présentes et partagées au niveau territorial ont été reprises auxquelles s'ajoutent des valeurs propres et complémentaires des professionnels du CHLR.

3.1 LES VALEURS DES PMP ET PSP

- Une offre de soins graduée et partagée : par la mise à disposition des multiples compétences et de l'expertise professionnelle.
- Une égalité d'accès aux soins : au travers d'une filière de soins quel que soit le lieu de prise en charge, l'âge, l'origine et la situation sociale de l'utilisateur dans le respect du libre choix.
- Une continuité des soins assurée : par toute la chaîne des professionnels de santé pour l'ensemble des prises en charge sur le territoire.

3.2D LES VALEURS DES PROFESSIONNELS DU CH LR

- Le respect : chaque professionnel se doit de respecter les personnes accueillies, les autres professionnels, les règles, les locaux, le matériel et l'image de l'établissement.
- La compétence (savoir, savoir être et savoir-faire) : dans le cadre de sa fonction et de son champ de compétence, chaque soignant est capable de décider, d'agir et d'assumer les conséquences de ses actes dans l'intérêt des personnes accueillies et de l'institution.
- L'autonomie : l'institution tend vers le développement du sens des responsabilités de chaque intervenant. Elle favorise l'ouverture d'esprit, l'adaptabilité, la créativité et la maturité professionnelle des collaborateurs.

- L'intégrité : chaque intervenant est capable d'agir conformément aux devoirs professionnels en toutes circonstances et de participer aux missions de l'institution, dans le respect de son domaine de compétence. Cette valeur est appliquée pour les pairs, les autres professionnels au travers des missions de service public.
- La discrétion professionnelle : celle-ci est érigée dans l'intérêt de la personne accueillie et de l'institution et fait partie intégrante de la culture du CH.

2) MOT DU PILOTE / PREAMBULE

La mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) s'est accompagnée d'un transfert de la gestion et de l'optimisation du système d'information hospitalier (SIH) des établissements partie à l'établissement support donc au centre hospitalier d'Angoulême pour ce qui nous concerne.

Le GHT de Charente, à l'aide d'une direction commune du SIH doit mettre en œuvre un schéma directeur visant à faire converger les SIH des huit membres. Les actions inscrites dans le projet d'établissement du CHLR viennent donc s'inscrire dans cette dynamique de convergence et de constitution d'un service informatique commun tout en bénéficiant des compétences et objectifs de mutualisation afin de pérenniser et de sécuriser son SIH et de répondre aux utilisateurs et à leurs attentes de modernisation de leurs processus et outils.

Marie-Christine DUPUY

Directrice adjointe du système d'information, gestion du dossier patient et communication

NOMBRE D' ACTIONS	AXE	OBJECTIF OPERATIONNEL	ACTIONS		ETAPES				
			N°	LIBELLE	2018	2019	2020	2021	2022
1	1. Les équipements informatiques	Gérer les équipements informatiques du CHLR en harmonisation avec ceux du CHA	SIH 001	Commande de renouvellements ou des nouveaux équipements du CHLR à l'identique de ceux du CHA					
2	2. Accompagnements des utilisateurs	Organiser l'assistance aux utilisateurs du CHLR	SIH 002	Développement de la fonction référent informatique au CHLR					
3			SIH 003	Participation à la mutualisation d'une nouvelle GMAO					
4	3. Les outils de communication	Accompagner le référent territorial en communication	SIH 004	Optimisation de la préparation des supports de communication par le référent territorial de communication en lien avec le service de communication de la Direction commune					